Province de Québec MRC de Maskinongé Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC, vous est par les présentes donné par Maryse Allard, secrétaire-trésorière de la municipalité de Saint-Alexis-des-Monts, que le conseil municipal de cette municipalité a adopté lors de sa session régulière du conseil, tenue le 7 juin 2021, le premier projet du plan d'urbanisme, du règlement de zonage, du règlement de lotissement, du règlement de construction, du règlement administratif et du règlement sur les dérogations mineures

Les citoyens désirant donner leur avis sur cette première adoption des règlements d'urbanisme pourront le faire, via la consultation publique écrite qui a lieu, jusqu'au 8 juillet 2021 à 20h00.

La municipalité recevra les avis sous forme écrit via :

COURRIER ÉLECTRONIQUE

PAR LA POSTE

mallard@saint-alexis-des-monts.ca

Municipalité de Saint-Alexis-des-Monts a/s Maryse Allard, secrétaire-trésorière 101, rue de l'Hôtel-de-Ville

Saint-Alexis-des-Monts, Québec JOK 1V0

De plus, les citoyens pourront venir consulter, donner leur avis et prendre connaissance des règlements <u>en personne</u> :

le 8 juillet 2021 entre 9h00 et 20h00 Hôtel de ville (Salle Marcel-Milot) 101 rue Hôtel-de-Ville, Saint-Alexis-des-Monts, Québec JOK 1V0

Prendre note que ce premier projet de règlement est disponible sur le site web de la municipalité, avec l'avis public, à l'adresse suivante : https://saint-alexis-des-monts.ca/fr/avis-public/page-1

DONNÉ à Saint-Alexis-des-Monts Ce 30 juin 2021

Maryse Allard Secrétaire-trésorière